

Amicale Laïque



de Château-Thébaud

*Déclaration en Préfecture 25/08/1960 sous le N° 6933*

*JO du 30/08/1960 N° 201*



## ASSEMBLEE GENERALE DU 4 SEPTEMBRE 2010

### COMPTE RENDU

*L'assemblée s'est tenue en présence de 19 adhérents sur 32 membres inscrits, elle est donc réputée viable.*

#### 1. Rapport financier

Pierre-Yves Choimet nous informe de la bonne santé de notre trésorerie. Nous disposons de 3510,23 € sur notre compte. Nos dépenses se sont élevées à 6257,28 €. Elles comprennent le remboursement du prêt fait à l'Amicale Laïque, l'achat des rideaux, le changement de tapis des 4 billards, le financement partiel des cours de billards et divers frais courants. A noter la vente du 5<sup>ème</sup> billard pour 700 € à un club de Quimper.

La saison 2010/2011 ne verra pas de dépenses importantes les investissements réalisés étant viables pour plusieurs années. Nous rembourserons notre dernière annuité de prêt début 2011 à l'Amicale Laïque et nous envisageons trois dépenses :

L'achat d'un nouveau frigidaire

L'achat d'une cafetière expresso

Le changement du moniteur de notre ordinateur.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité. Pierre-Yves reste à la disposition de quiconque souhaiterait des compléments d'informations.

#### 2. Rapport d'activité

Une activité qui s'étoffe au fil du temps, ce ne sont pas moins de 14 manifestations qui ont été organisées durant la saison entre les rencontres internes, les tournois avec d'autres clubs et les moments festifs. Le point d'orgue étant, comme chaque année, le tournoi inter club qui cette année a vu Châteauthébaud truster les trois 1<sup>ère</sup> places.

Hormis ces différentes activités, il faut se féliciter de la participation de la majorité des joueurs à l'entretien de la salle et de celle de plusieurs d'entre eux pour les coups de main ponctuels nécessaires lors des différents aménagements.

### 3. Election du bureau

Le bureau démissionnaire est réélu à l'unanimité, hormis Roger Monnet qui souhaite mettre un terme à sa participation au bureau. Nous regretterons sa présence active et sa disponibilité.

Le bureau se réunira le 17 septembre pour désigner son responsable.

### 4. Montant de la cotisation

Le bureau propose le maintien en l'état du montant de la cotisation et des temps de jeux, compte tenu de la bonne santé des comptes. Les consommations restent également au même prix.

### 5. Calendrier des activités

Le bureau propose la reconduction des cours de billard dispensés par Yannick Le Gregam. Finalement, après discussion, un cours sera ajouté pour une série de 6 cours. Ce dernier sera pris intégralement en charge par la section.

Le montant de la participation restera donc de 35 € par participant pour 6 cours. Aurélien Boussonnière est exonéré du paiement des cours.

Adopté à l'unanimité. **En annexe les dates des cours et le coupon d'inscription.**

Le calendrier prévisionnel de l'année est le suivant :

- 22 9 2010 tournoi interne
- 20 11 2010 rencontre de Bouaye chez eux
- 22 11 2010 rencontre de Couëron
- 4 12 2010 tournoi interne
- 18 12 2010 tournoi de casin suivi de la tête de veau (ces 2 dates peuvent s'inverser en fonction des disponibilités des salles)
- 22 01 2011 tournoi rencontre par moyenne
- 19 02 2011 tournoi de la poule au gibier suivi de la galette des rois
- 25 03 2011 tournoi interne
- 4 06 2011 tournoi inter-club
- Seront intercalés d'autres rencontres avec les clubs alentours.
- Le championnat interne sera proposé sous une autre formule. En effet, force est de constater qu'il ne fonctionne pas en l'état. Le bureau va plancher mais

l'assemblée générale est d'ors et déjà d'accord pour que les rencontres soient fixées à l'année.

## **6. Divers**

Une mise au point a été demandée concernant le ménage. Il est rappelé que dans la mesure du possible le ménage est fait dans des périodes de faibles occupations des billards. Néanmoins, c'est l'équipe de ménage qui est prioritaire, particulièrement lorsqu'elle est composée de joueurs en activité professionnelle. Les locaux doivent donc être libérés le temps du ménage.

Sur la thématique du ménage, le bureau informe qu'il a sollicité la mairie pour négocier la prise en charge du ménage par les services de la mairie, moyennant, si nécessaire, une participation financière.

Une rencontre, postérieure à l'AG, avec le maire et son adjoint au sport, nous a vu notifier une fin de non recevoir. La principale raison invoquée portait sur le fait que le conseil a des craintes sur les éventuelles retombées de cette prise en charge compte tenu du climat toujours régnant autour de l'attribution de la salle à la section billard.

Combien de temps allons-nous devoir nous excuser d'avoir des locaux pour exercer notre activité ?

Veillez recevoir, chers adhérents, nos bricoleuses salutations.

**Pour le bureau**  
**Alain CARLOTTI.**

## Calendrier des cours 2010/2011

### INSCRIPTION

- 9 Octobre 2010
- 6 Novembre 2010
- 11 décembre 2010
- 8 janvier 2011
- 5 février 2011
- 18 mars 2011

Nom	Prénom
Je m'inscris pour la série de 6 cours d'un montant, à ma charge, de 35 €	
Rayer la mention inutile	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

### Inscription Championnat interne

Nom	Prénom
Je m'inscris pour le championnat interne	
Rayer la mention inutile	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

**Coupons réponses à retourner par retour de mail ou à déposer à la salle de billard le plus rapidement possible**